



Coronavirus. En Normandie, les auto-entrepreneurs se sentent bien seuls

Dans la petite galaxie des 55 595 autoentrepreneurs normands inscrits à l'Urssaf, il y a ceux qui sont « résilients », d'autres qui sont encore « perdus », et ceux qui découvrent tout juste leur nouveau statut.

C'est le cas de Victor*, 23 ans. Après un stage en alternance suivi d'un an et demi de CDD dans une start-up de communication, il pensait son heure arrivée, et son CDI – longtemps promis – sur le point d'être signé. Pour l'Ébroïcien, qui réside chez ses parents, l'annonce du confinement à Évreux a eu l'effet d'une douche froide : « J'ai terminé mon contrat fin mars, puis l'entreprise a gelé toutes les embauches en raison de la crise. Pour continuer de travailler pour eux, ils m'ont demandé de passer autoentrepreneur et d'être freelance pour la période du confinement », déroule-t-il. La première semaine, le jeune homme enchaîne les démarches : après s'être renseigné sur les statuts, il s'inscrit à l'Urssaf, puis ouvre un compte bancaire professionnel. « Aujourd'hui, je fais exactement le même travail qu'hier lorsque j'étais en contrat, pour la même paye », constate-t-il. Si l'idée d'être son propre patron lui semblait séduisante, il a maintenant « surtout l'impression d'avoir des charges en plus ».

Autre endroit, autre ambiance. À Yvetot, Cédric Ménart, autoentrepreneur depuis 2011, se dit « résilient ». Pour cet animateur psychologue qui assure des stages pour les formateurs normands du permis de conduire, depuis le confinement « de facto, je ne peux pas travailler ». En comparant le mois de mars à celui de l'année dernière, il connaît une baisse de 63 % d'activité, et devrait atteindre 95 % en moins en avril. « J'essaie de ne pas demander le règlement des factures tout de suite, notamment pour garder de bonnes relations avec les auto-écoles qui sont mes clients. Certaines sont en instance de paiement, mais ne peuvent pas me régler, peut-être par manque de trésorerie », explique-t-il.

Si l'homme garde le moral, c'est aussi parce que les aides sont arrivées : « J'ai fait ma demande le 1er avril et j'ai touché 1 500 € de l'État le 8. Ça va me permettre de passer la tempête. »

« Je compte beaucoup sur l'aide de l'État »

Non loin de Bernay, Steve*, jeune tatoueur de 23 ans, constate sobrement : « Là je n'ai pas de paye, et je n'en n'aurais pas avant la fin du confinement : les clients n'ont pas le droit de venir au salon. Je ne travaille pas, donc je touche zéro. »

Et s'il a gardé une poire pour la soif, ses réserves s'amenuisent « Je compte beaucoup sur l'aide de l'État, ou je risque de ne pas tenir. Je fais des économies au maximum, je mange des pâtes, je ne dépense que le minimum vital. Sans les 1 500 € que je devrais toucher bientôt, je ne sais pas comment je pourrais faire », s'inquiète-t-il.

Dans le domaine des arts graphiques et de la création, la situation est également critique.

Depuis son appartement du centre-ville du Havre, l'illustratrice Marie-Loup Béranger, Marygrigouille de son alias, reconnaît volontiers être « un peu perdue ». Sur les quinze premiers jours, « il n'y avait pas de travail du tout. Et depuis deux semaines, il y a une légère reprise », constate l'illustratrice pour la jeunesse. « Je suis artiste auteur, ce qui est déjà un statut compliqué. Depuis janvier, je suis affiliée à l'Urssaf. Ils me disent qu'il y a une aide, mais qu'il faut justifier ses pertes de revenus. C'est très compliqué pour nous, notamment au sujet des droits d'auteur, les pertes sont difficiles à expliquer », détaille-t-elle de ses difficultés administratives. « Pour l'instant, on m'a seulement proposé de repousser mes cotisations. Mais j'espère qu'il y aura un effort ou une compensation de fait, glisse-t-elle. Car sinon, cela risque d'être compliqué... »

« Globalement, ça se passe très mal » Grégoire Leclercq est le président de la Fédération nationale des

autoentrepreneurs depuis mars 2009. L'auteur du Petit livre de l'autoentrepreneur dresse un bilan inquiétant pour le secteur, un mois après le confinement. Quels sont les retours des membres de la Fédération depuis le confinement ? Grégoire Leclercq : « Il y a eu deux phases. Les deux premières semaines, la peur primait, on était encore dans le flou. Depuis deux semaines, nous sommes dans une phase explicative pour répondre aux interrogations sur les aides. La crise nous fait monter en compétences, car nos membres ont de nombreuses demandes : nous avons dépassé les 80 000 visites uniques par jour et nous traitons 8 000 tickets par semaine. Il y a énormément de pédagogie à mettre en place. » Quel bilan tirez-vous sur les

conséquences du confinement,

un mois après son début ? « Globalement, ça se passe très mal. Nous vivons une crise totalement terrifiante et les autoentrepreneurs ne sont pas épargnés. Beaucoup se retrouvent avec un chiffre d'affaires ridicule, voire inexistant. Partout, nous sommes sur des niveaux affreux. La crainte, c'est que de nombreux autoentrepreneurs ne s'en relèvent pas. En moyenne, le chiffre d'affaires annuel des autoentrepreneurs tourne autour de 15 000 €. Ce ne sont pas des sommes folles. Avec une espérance de redémarrage qui est lointaine, il y a peu d'espoir. Malgré les aides, je pense que beaucoup ne pourront plus se relancer, car ils ne seront plus solvables. Payer les contrats avec un certain nombre d'établissements, les locations ou encore les baux pour les petites boutiques, cela nécessite une avance en trésorerie. Le redémarrage va être beaucoup plus compliqué qu'on ne l'imaginait avec un confinement court. Nous avons réalisé une enquête auprès de 778 de nos membres : ils sont 423 à prévoir une baisse de 100 % du chiffre d'affaires en avril et mai, et 205 à prévoir 70 % de perte. » Certains sont obligés de se lancer dans l'autoentrepreneuriat en raison de la crise, quels conseils pouvez-vous leur apporter ? « Je vais faire une réponse de Normand. Se lancer en pleine crise peut être une opportunité, c'est souvent là qu'on voit émerger des champions. Mais c'est aussi très dangereux, car vous basez votre business-model sur des circonstances tout à fait exceptionnelles. Si vous avez une opportunité de business

malgré la crise, les sociétés qui ont besoin de vos services ne regarderont pas à la dépense. Mais lorsque le confinement sera terminé, vous ne serez plus indispensable. En résumé, c'est une opportunité, mais il ne faut pas prendre l'habitude des conditions de la crise. » L'État est-il à la hauteur pour soutenir le secteur malgré la crise ? « Cela fait un mois que la Fédération est sur le pont et nous avons le gouvernement, Bercy, Matignon au téléphone pour faire bouger les lignes. On peut critiquer beaucoup de choses, mais franchement, je trouve qu'il y a quand même eu des réponses opérationnelles qui ont été apportées. Une batterie d'aides a été lancée, le fonds de solidarité ne fonctionne pas mal, de même que l'action sanitaire et sociale. Les mesures fiscales de l'Urssaf sont très simples. Il faut se donner la peine de se renseigner, mais les mesures sont là. » Quels sont les secteurs les plus touchés ? « Pour l'agroalimentaire, les arts graphiques et la création, ainsi que le service à la personne, c'est la catastrophe. À l'inverse, l'administratif, le juridique et la formation en ligne résistent bien. »